Le budget-Mme Clancy

le plan de l'avenir fiscal à court terme de notre pays, a lancé contre eux un véritable assaut. Le gouvernement, qui avait promis des programmes qui devaient au moins freiner le déclin de l'économie régionale, a commis une trahison d'une ampleur rarement vue au Canada.

Le programme national de garde d'enfants qui, bien qu'imparfait, avait au moins le mérite d'exister, a soudainement disparu. C'était pourtant un programme dont avaient désespérément besoin les enfants laissés sans garde et leurs parents. Les paiements de transfert destinés à l'enseignement postsecondaire et aux soins médicaux devaient diminuer de 1 p. 100 par année pendant cinq ans. Le budget de Via Rail se voyait amputé de 541 millions de dollars rien que pour cette année. L'existence même de liaisons ferroviaires cruciales était menacée. Le silence que le budget gardait sur les ententes de développement économique régional en divers secteurs n'augurait rien de bon. Le budget annonçait une nouvelle taxe de vente fédérale sur un grand nombre de produits et services. Il imposait une surtaxe à tous les contribuables canadiens, y compris ceux qui gagnent à peine de quoi subsister. Il imposait encore une surtaxe accrue au travailleur à revenu moyen qui a peine à joindre les deux bouts. Il annonçait encore des coupures dans l'aide à l'étranger, dans les dépenses de défense, et des réductions budgétaires de 50 millions de dollars sur une période de quatre ans pour Radio-Canada. Il confirmait un abandon presque complet du rôle de l'État dans le Régime d'assurance-chômage et portait un coup mortel aux travailleurs saisonniers qui en dépendent.

Je pourrais faire une observation à mon honorable collègue, le député de Cumberland—Colchester, qui est intervenu avant moi. Je pense aux travailleurs saisonniers de sa circonscription dont beaucoup se sont rendus à Halifax et qui étaient mes clients. Ils vont souffrir énormément de ces coupures dans l'assurance—chômage.

M. Simmons: Il s'en fiche.

Mme Clancy: Je le sais. Ils s'en fichent tous.

Et par-dessus tout ça, le budget a introduit dans le lexique canadien une nouvelle expression qui inspire la crainte autant aux jeunes qu'aux vieux. Il s'agit de la «récupération fiscale». Encore une autre taxe, et cette fois-ci une taxe qui met fin au principe de l'universalité respecté depuis plus de cinquante ans relativement à deux des piliers de notre système de programmes sociaux, la pension de vieillesse et les allocations familiales. Le concept de l'universalité a survécu à de nombreuses attaques jusqu'à maintenant. Le premier ministre (M. Mulroney) a regardé l'électorat canadien droit dans les yeux et lui a juré que ces programmes étaient sacrosaints. Ce sont là ces paroles, et non les miennes. Maintenant, le gouvernement s'excuse parce qu'il vient de trébucher sur

le déficit qu'il n'avait pas remarqué pendant la campagne électorale. Il n'a été aucunement question du déficit à ce moment-là. Les conservateurs ont effrontément demandé aux Canadiens de leur faire confiance l'automne dernier.

• (1530)

Les Canadiens s'étaient fait promettre des dépenses de 17 milliards de dollars jusqu'à ce que, cinq mois après les élections, leur gouvernement digne de confiance les assomme avec des hausses d'impôt et des coupures dans les programmes.

Les personnes âgées planifient leur retraite; elles n'attendent pas que ce jour arrive sans penser à la façon dont elles vont subvenir à leurs besoins après l'âge de 65 ans. Cinquante mille dollars par année pour deux retraités, ce n'est pas la pauvreté, mais ce n'est pas la richesse non plus. Dans une circonscription urbaine comme la mienne, qui est parmi celles où le coût de la vie est le plus élevé au Canada, la récupération des pensions de sécurité de la vieillesse compromettra dangereusement les plans et le style de vie des personnes âgées.

Ce qui est plus grave encore, c'est la création de deux classes de personnes âgées: celles qui sont dans le besoin selon le gouvernement, et celles qui ne le sont pas.

Par exemple, il y a une femme de plus de soixante-dix ans dans ma circonscription. Elle reçoit environ 40 \$ par mois d'un régime de pension privé venant d'un emploi où elle a travaillé huit heures par jour, 40 heures par semaine, pendant 40 ans. Elle reçoit seulement 40 \$ par mois, mais c'est tout ce qu'offraient les régimes de pension privés pendant sa vie active. Elle ne demandera pas le supplément de revenu garanti, quoi qu'on lui dise de le faire. Nous ne pouvons pas la convaincre de le demander parce que sa fierté que nous partageons tous en Nouvelle-Écosse, y compris mon collègue de Cumberland—Colchester, lui fait considérer à tort ce supplément comme une aumône.

D'autre part, elle trouve acceptable la pension de vieillesse parce que toutes les personnes âgées de plus de 65 ans la touchent, quels que soient leurs revenus. Elle reçoit cet argent terriblement nécessaire sans que sa dignité en souffre. Elle garde aussi intacte la conviction que cette pension constitue dans une faible mesure une récompense pour une vie passée à contribuer à l'élaboration du Canada que nous connaissons. C'est une conviction qui est, à mon avis, fortement enracinée dans l'esprit de toutes les personnes âgées au Canada et à laquelle s'attaque le gouvernement à ses risques et périls.

Si nous abandonnons l'universalité, ce sera la fin de cette dignité et de cette conviction et, en fait, de notre engagement envers l'avenir du Canada que nous désirons tous et, peut-être ce qui est le plus important, du sentiment que notre pays apprécie ses personnes âgées et les